



Saint-Etienne, le 13 décembre 2023

- *A Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du*
- *1^{er} degré de la Loire*

Objet : **Lancement du mouvement 2024 des enseignants du 1^{er} degré de la Loire**

Madame, Monsieur,

La préparation de la rentrée 2024 se fera conformément à l'**Accord professionnel sur l'organisation de l'emploi** dans l'enseignement catholique du premier degré modifié le 31 janvier 2014. Le directoire d'application, a été mis à jour le 24 novembre 2022.

Les documents suivants sont à retourner à la DDEC de Saint-Etienne **au plus tard** :

le mercredi 17 janvier 2024

- Accueil des lauréats CRPE 2024,
- Formulaire de mutation inter diocésaine.

Les documents du mouvement sont, comme chaque année, établis en concertation avec le rectorat. Vous n'aurez donc à remplir qu'un seul exemplaire des documents qui vous seront demandés, à le photocopier et à les envoyer (un exemplaire pour la **DDEC de Saint-Etienne**, un exemplaire pour le **Rectorat de Lyon**) au plus tard le **mercredi 17 janvier 2024**.

Vous trouverez également ci-joints :

- Le calendrier du mouvement 2024 pour le département de la Loire,
- **La circulaire du mouvement 2024**. Nous vous recommandons de la lire avec la plus grande attention.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter Sylviane Thuel ou Florence Lamiaux.

En vous remerciant de bien respecter les délais qui vous sont demandés pour faciliter les opérations du mouvement, je vous adresse mes plus cordiales salutations.

Bruno Prangé

Président de la commission de l'emploi du 1^{er} degré